Courriel: asa.ar.buis@orange.fr

PV-AG de l'ASA des Arrosants Réunis Samedi 15 Juin 2024

Les 223 membres de l'ASA individuellement convoqués se sont réunis en AG ordinaire le samedi 15 Juin 2024 à 10h00 au foyer JJ COUPON à Buis les Baronnies. Le quorum n'étant pas atteint avec 41 membres et 28 pouvoirs, une seconde réunion est ouverte par le Président, M. Alain BOURGON. Il est assisté par le Secrétaire de séance, M. Frank MELLAN.

1-COMPTE-RENDU MORAL

M. Alain BOURGON ouvre la séance, accueille les adhérents et les remercie de leur présence. Il remercie aussi les Syndics et les bénévoles qui œuvrent sur les canaux.

Remerciement aussi à M. F. MELLAN et les syndics qui ont bien aidé à gérer les impayés et les mises à jour du rôle de facturation. Cette année les recettes ont progressé, ce qui a permis de conserver la même cotisation pour la $3^{\text{ème}}$ année consécutive.

Bilan de la saison 2023 :

- ⇒ Aspects administratifs :
- -L'obligation de la mise en place de la **norme comptable M57** avec la DGFIP nous a bien occupé, avec l'achat d'un l'ordinateur et d'une imprimante, la migration et l'installation des bases de données.
- -Avec l'ASA du Canal du Moulin une nouvelle convention simplifiée a été signée : elle porte sur la mutualisation de l'imprimante (achat et consommables), l'internet et le téléphone.
- -Information sur les Restes à recouvrer (RAR) : 729€ (2023).
 - ⇒ Volumes prélevés déclarés en 2023 (5 canaux) : 228 456 m3 (dont étiage 119 422 m3)
- -Ces volumes sont issus des différentes mesures faites tout au long de la campagne. Les données 2023 déclarées à l'OUGC servent à établir la demande prévisionnelle et à vérifier que le volume attribué au point de prélèvement n'a pas été dépassé. Pour 2023, le PAR (plan annuel de répartition) autorise l'ASA des Arrosants Réunis à prélever au maximum : 897 178 m3 (dont 446 602 m3 étiage).
- -ces volumes sont aussi transmis à l'Agence de l'Eau qui détermine la redevance d'usage de la ressource.
- -Remarque : en 2023, les débits autorisés ont été respecté et l'eau n'a pas manqué.
 - ⇒ Evolution des Surfaces irriguées en 2023 (collecte d'adhérents supplémentaires) :
- -Partie agricole: 3,33 ha (Rappel 2022: 2,7 ha en gravitaire)
- -Partie particuliers: 11,6 ha dont 2,32 ha en gravitaire et 9,28 ha en aspersion (Rappel 2022: 10,6 ha, dont 2,12 ha en gravitaire et 8,48 ha en aspersion).
 - ⇒ Communication sur le canal :
- -Aller voir régulièrement sur le site du canal : http:/canal.buislesbaronnies.fr
- -Disfonctionnement du canal : contacter le Président par téléphone au 06 74 81 48 98.

Mairie - 70, avenue de l'ancienne Gare - 26170 Buis les Baronnies, Drôme Tél: 04 75 28 07 34

Courriel: asa.ar.buis@orange.fr

- -Ouverture/fermeture des canaux : pour respecter les quotas de l'OUGC, les canaux peuvent être fermés ou les débits réduits. Information disponible sur le site.
- -Le respect de la règlementation sécheresse est assurée par des arrêtés préfectoraux qui définissent 4 stades : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.
- -Rappel : le débit réservé à laisser au droit du cours d'eau est de 48 l/sec pour chaque prise d'eau du Menon et de 228 l/sec pour celle de Villecrozes.

Information sur l'OUGC

- -Présentation du document élaboré par Claire Bernard (Chambre agriculture du Vaucluse et référente à l'OUGC).
- -L'autorisation unique de prélèvement sur la ZRE de l'Ouvèze à l'étiage baissera de 30% en 2027.

Points particuliers:

- -Le début de saison 2024 a été compliqué à cause des pluies de ce printemps. Cela nous a empêché de travailler et provoqué de graves dégâts. Des glissements de terrain importants à plusieurs endroits sur les canaux du Haut Menon et du Malgras nous ont obligé de retarder les ouvertures.
- -Nous continuons le travail de pose de tuyaux pour isoler les débordements. En fin d'année, nous aurons posé 300 mètres linéaires, ce qui permet de régler les problèmes de fuite.
- -On perd beaucoup de temps cette année dès qu'il faut intervenir sur les canaux car les berges sont peu ou pas nettoyées. Je vous rappelle que cette tâche est à la charge de l'adhérent.

3-Travaux réalisés par l'ASA

⇒ Exemples de travaux réalisés par les membres du bureau et des bénévoles







Mairie - 70, avenue de l'ancienne Gare - 26170 Buis les Baronnies, Drôme Tél: 04 75 28 07 34

Courriel: asa.ar.buis@orange.fr

⇒ 2023

Date Emission	N° Bord.	N° Désignation 1 Piece	Tiers	N° Eng.	Montant budg.
60632		F. de petit équipement			
26/04/2023	8	21 Cuves stockage d'eau	BONTOUX SAS		350.00 €
	Tota	l Article: 60632		Total Budgétisé	0.00
				Total Réalisé	350.00 (
				Différence	-350.00 €

Date Emission	N° Bord.	N° Piece	Désignation 1	Désignation 2	Tiers	N° Eng.	Montant budg.
60633				Fournitures de voirie	FRANCE BONHO	OMME	2 344,93 €
01/06/2024			Tubes PVC 13/04/24		TRAINEL BONNIC	Total Budgétisé	0,00 €
	Tota	l Arti	cle: 60633			Total Réalisé	2 344,93 €

615232			Entretien et réparations sur rése	aux		
09/03/2024	6	14	Débroussailleuse STHIL	1	NYONS Mot-TONDOLAND	1 305,30 €
29/03/2024	8	19	Bidon huile chaine	i	NYONS Mot-TONDOLAND	20,00 €
04/05/2024	10	26	Cadenas-Beton Avril 24	1	FACCHINERI JEROME LA	48,80 €
15/05/2024	11	31	Tubes PVC 13/04/24	1	FRANCE BONHOMME	0,00 €
01/06/2024	14	36	Hydrocurage-Menon-Malgras-	1	ARNAUDAssainmt	264,00 €
•	Total	Anti	iolo : 615222		Total Pudaáticá	23 392 51 6

Total Article:	615232		Total Budgetise	23 392,51 €
			Total Réalisé	1 638,10 €

(15222			D/	-	
615232			Réseaux		
06/04/2023	7	19	Tuyaux Ecobox canaux-Avril	FACCHINERI JEROME LA	1 490.87 €
26/04/2023	8	22	Travx Prises Malgras-Villecro	SARL BOREL Gilles	1 317.00 €
10/06/2023	11	28	Plaques métal canal	MFB	90.00 €
10/06/2023	11	29	Materiel avril 23	FACCHINERI JEROME LA	708.09 €
10/07/2023	12	32	Curage-Racines-pompag du 07	ARNAUDAssainmt	840.00 €
10/07/2023	12	33	Jalinier-vidéo-Racine-27-28/04	ARNAUDAssainmt	660.00 €
10/07/2023	12	34	Manchons-Tuyaux-Mortier-2/0	FACCHINERI JEROME LA	816.96 €
10/07/2023	12	35	Tuyau-Manchons du 06/06	FACCHINERI JEROME LA	452,50 €
14/07/2023	16	44	Repar°Malgras-Villec 06/23	SARL BOREL Gilles	495.00 €
09/09/2023	18	47	Manchons-fil-tuyau 07/23	FACCHINERI JEROME LA	122.04 €
09/09/2023	18	48	3 Cadenas aout 23	FACCHINERI JEROME LA	52.84 €
	Tota	l Art	icle: 615232	Total Budgétisé	19 131.93 €
				Total Réalisé	7 045.30 €

Courriel: asa.ar.buis@orange.fr

4-Présentation du compte administratif 2023 et du budget 2024 /SANS vote

Le Secrétaire présente les informations comptables validées lors de la réunion de bureau du 22/03/2024:

- -CA 2023 : Résultat de l'exercice + 4735,58 € / Dépenses : 17 804,39€ / Recettes : 22 539,97€
- -Tarifs 2024 inchangés : abonnement à 40 € et le tarif à l'are à 4 €.
- -BP 2024 de 39 055,51 € avec l'excédent (2023) de 17 681,51 € / <u>Détail</u> : Recettes prévisionnelles hors Trésorerie de 21 374 € / Dépenses prévisionnelles 21 374 €, (dont 5711 € pour les travaux, le reste en charges générales, de personnel et de gestion.

5-Renouvellement des syndics / AVEC vote

- ⇒ Renouvellement des Syndics :
 - 9 Syndics à renouveler pour 3 ans : A; BOURGON, J. MARTROU, P.
 ALTAIRAC, H. FETISSON, M-C. GUERIN, Y. GARAIX, H. MOCQUAIS, D.
 TORRES, J-M. TOURNIAIRE
 - o 2 syndics démissionnaires : A. CHIRAT et El Hocein AFKIR
 - o Renouvellement des Syndics : O contre O abstention / Accepté à l'unanimité
- ⇒ <u>Candidature de M. LONGEAU Thierry</u> sur le Malgras / Acceptée à l'unanimité
- ⇒ Les autres membres restent inchangés (cf la liste des contacts sur le site).

6-Information sur la sauvegarde des canaux, par Julie MARTROU

- De contexte national: l'irrigation gravitaire n'est plus souhaitée par l'Etat.

 L'Etat demande des actions de modernisation des canaux telle que la mise sous pression des réseaux (exemple Sainte-Cécile les Vignes) ou la réduction du prélèvement (fermeture 1 ou 2 jours par semaine). L'ASA économise l'eau, par l'installation de tuyaux et l'ouverture partielle des prises d'eau (martellière calée à 3 cm) ce qui permet un retour rivière.
 - ⇒ <u>Autre projet</u>: inscrire les pratiques de l'irrigation traditionnelle gravitaire sur la liste du patrimoine culturel et immatériel, en lien avec l'Unesco.

L'université de la Sorbonne (Paris) œuvre pour que l'expérience française des ASA puisse être intégrée à cette expérience européenne dans le cadre d'un dossier de candidature à l'échelle européenne. Le ministère de la Culture est en charge d'examiner cette initiative en vue de valider l'inscription des canaux à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Plusieurs phases sont envisagées dès cet été et il semble opportun que l'ASA participe à ce projet.

6-Questions traitées

-Question : Comment l'ASA entretient les canaux qui sont busés (M. GIRARDIN) ? Réponse : La couverture des canaux se fait par des tuyaux apparents non collés. Nettoyage possible sans hydro cureuse...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président, Alain BOURGON

Le Secrétaire de Séance, Frank MELLAN

Tél: 04 75 28 07 34